Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 056-215602095-20260204-DELIB05_2026-DE

Date de convocation : le 26 janvier 2026

Délib n° 05-2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 04 FEVRIER 2026

Le quatre février deux mille vingt-six à dix-huit heures, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. du PONTAVICE Stéphane, Maire.

Nombre de membres en exercice : 8 Présents : 7 Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0	**Étaient présents** : M. du PONTAVICE Stéphane ; Mme LE BORGNE-DAVID Anne ; M. COMMANDEUR Peter ; Mme Charlotte DEPAEPE ; Mme COUZIC Jessica ; M. FOUCARD Kévin ; Mme LE VERDIER Charlotte **Excusé** : M. LASSERRE Christian **Secrétaire de séance** : Mme LE BORGNE-DAVID Anne M. LASSERRE Christian a donné pouvoir à Mme LE VERDIER Charlotte

CONVENTION PORTANT CRÉATION D'UN SERVICE COMMUN DES SYSTEMES D'INFORMATION ENTRE PONTIVY COMMUNAUTÉ ET SES MEMBRES ADHÉRENTS MISE A JOUR 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la Convention portant création d'un Service Commun des Systèmes d'Information (SCSI) entre PONTIVY COMMUNAUTÉ et ses membres adhérents, mise à jour pour l'année 2026.

Après avoir pris connaissance de cette convention mise à jour pour l'année 2026 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Le Maire, M. Stéphane Du PONTAVICE

MAIRIE de STE-BRIGITTE (Morbihan)